



CONGO-PNUD

Renouvellement du partenariat pour les projets à impact socio-économique

Le gouvernement congolais et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) se sont engagés à renouveler leur coopération dans la mise en œuvre des projets à fort impact socio-économique comme la lutte contre la pauvreté, l'électricité, la question du genre et l'entrepreneuriat des jeunes. A l'occasion de la revue technique du document du programme pays 2020-2024 et de perspectives programmatiques 2025-2026, hier à Brazzaville, le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Henry René Diouf, a indiqué qu'il s'agit de réfléchir sur la manière d'accompagner le pays vers l'atteinte du Programme national de développement et des objectifs du développement durable. « L'objectif est de sortir plus de 40% des Congolais de la pauvreté d'ici à 2027 », a-t-il précisé.

Page 5



La photo de famille des parties prenantes/Adiac

DYNAMIQUE « LE PATRIARCHE »

Un appel à la rupture lancé contre les maux qui minent le pays



Le coordonnateur général de la dynamique « Le patriarche », Digne Elvis Tsalissan Okombi, a

annoncé dimanche, au cours d'un meeting qui a rassemblé plusieurs centaines de jeunes à Brazzaville,

la création des comités de soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en vue d'une « vraie rupture ». « L'appel au rassemblement autour du patriarche est un soutien populaire pour une vraie rupture avec les maux qui minent sans les citer- notre pays. C'est un appel autour des vertus, le devoir de redevabilité, d'exemplarité, de responsabilité et d'éthique », a-t-il déclaré.

Page 2

INCLUSION SOCIALE ET ÉDUCATIVE

Favoriser un environnement scolaire stimulant par le sport



L'association ChristOil organise, en partenariat avec la Fondation Congo Assistance et la plateforme italienne Federformazione, un tournoi sportif dénommé « Grain de la paix » destiné à vulgariser et promouvoir la pratique du sport tout en favorisant un environnement scolaire stimulant chez les élèves du primaire et du collège des établissements publics. Pour cette première édition, le tournoi se tient sur le thème « Ensemble, construisons la paix dans nos

écoles ». L'initiative vise à promouvoir la paix, l'inclusion sociale et l'éducation citoyenne à travers la lecture, le sport et la santé. Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo, Owando, Nkayi et Ewo constituent les villes pilotes de ce projet.

Page 15

EST DE LA RDC

L'ONU appelle à un cessez-le feu

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a condamné le Rwanda pour son soutien au M23, exigeant en même temps un cessez-le feu immédiat à l'Est de la République démocratique du Congo où le groupe armé poursuit son avancée au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, après s'être emparé de Goma, en fin janvier. Dans une résolution adoptée à l'unanimité le 22 février, les Nations unies réclament également le retrait du M23 des territoires dont il a pris le contrôle.

Page 13

Éditorial

Cybersécurité

Page 2

ÉDITORIAL

Cybersécurité

Le tout premier directeur général de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) vient de prendre ses fonctions à Brazzaville, siège de la structure stratégique dont la tâche s'annonce délicate vu la montée en puissance de la cyber criminalité dans le monde.

L'installation du patron de l'ANSSI arrive à point nommé puisqu'elle devra aider les pouvoirs publics à mieux assurer la protection et la sécurisation des contenus de l'ensemble des acteurs de l'écosystème numérique national grâce aux différents outils technologiques mis à sa disposition.

Placée sous la supervision et la coordination du Conseil national de sécurité, cette agence évoluera également sous la tutelle du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, en étroite collaboration avec les entités publiques et privées opérant dans le domaine.

Au nombre des missions de l'ANSSI figurent celles de superviser et coordonner la cyber sécurité nationale, gérer les incidents et menaces de sécurité, répondre aux cyber attaques, protéger les infrastructures numériques nationales, renforcer les capacités nationales de riposte aux cyber attaques et émettre des alertes en la matière.

Ces missions commandent que l'institution soit dotée de moyens humain, technique et technologique ainsi que de systèmes et équipements de pointe. La sécurisation et la protection du cyber espace national sont à ce prix.

Les Dépêches de Brazzaville

ENJEUX POLITIQUES

Appel au rassemblement autour du président de la République

Le coordonnateur général de la dynamique « Le patriarche », Digne Elvis Tsalissan Okombi, a lancé le 23 février au cours d'un meeting organisé à l'esplanade du Palais des congrès de Brazzaville, en présence des milliers de jeunes, l'appel au rassemblement autour du chef de l'Etat et à la création des comités de soutien en sa faveur.



Reporté à deux reprises, le méga meeting en faveur du patriarche qui n'est autre que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est déroulé dimanche à l'endroit prévu. En effet, ils étaient nombreux à avoir répondu à l'appel du coordonnateur de la dynamique « Le patriarche », ces jeunes brazzavillois venus des quatre coins de la ville. Une occasion pour Digne Elvis Tsalissan Okombi d'appeler à la création des comités de soutien dans leurs quartiers avant de les faire enregistrer et de bénéficier d'une logistique afin de soutenir le patriarche. « L'appel que nous lançons aujourd'hui est un signal fort que nous donnons à tous les jeunes, nous devons nous organiser en comités de soutien dans chaque ville, dans chaque rue, dans chaque village. Il n'y aura pas une rue sans un soutien inconditionnel au patriarche. Nous allons nous organiser de façon que, au plus tard le 1er avril, nous lançons une grande campagne de mobilisation pour donner à chaque jeune

congolais en âge de voter une carte nationale d'identité pour être électeur demain », a précisé le coordonnateur général de la dynamique « Le patriarche », appelant à un soutien indéfectible pour financer les projets des jeunes.

Cette dynamique justifie son soutien par, entre autres, la reconfiguration des équilibres géopolitiques et stratégiques dans le monde et en Afrique, la nécessité des Etats de maintenir la stabilité, la paix et la compétitivité ainsi que le rôle historique du président Denis Sassou N'Guesso dans la quête continue d'une stabilité socio-économique. Selon Eric Ngolo, l'un des responsables de cette dynamique, l'actuel chef de l'Etat a réussi au fil du temps à écrire une histoire indélébile avec le Congo et son peuple. « L'appel au rassemblement autour du patriarche Denis Sassou N'Guesso est un soutien populaire pour une vraie rupture avec les maux qui minent notre pays. C'est un appel au rassemblement autour des vertus, le devoir de redevabilité, le devoir d'exempla-

Digne Elvis Tsalissan Okombi lançant l'appel/Durité et le devoir de responsabilité et d'éthique. C'est un accompagnement et une adhésion à des réformes organisationnelles et structurelles dans une démarche de modernisation », a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, appelé les comités de soutien en voie de création à œuvrer pour plus de patriotisme, à s'organiser pour une grande campagne d'établissement de pièces d'identité, à s'inscrire sur les listes électorales, à être le relais à l'instruction civique et l'éducation morale de la population. « Dans une démarche d'assistance, nous appelons à la poursuite sans désespérer du programme d'assistance aux auto-entrepreneurs (Loboko ya patriarche). Tous derrière le patriarche, au-delà des considérations socio-politiques, ethniques et religieuses », a conclu Eric Ngolo. Notons que ce meeting a été agréé par l'orchestre Nounel Horizon et le chanteur, danseur et auteur-compositeur-interprète, Tidiane Mario.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

VOIRIE URBAINE

Le tronçon Itoumbi-Pangala à Brazzaville réaménagé

Le tronçon Itoumbi-Pangala, situé à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, a été réaménagé suite aux travaux lancés par l'administrateur maire, Marcel Nganongo.

L'avenue Boueta-Mbongo, entre la rue des Trois martyrs et la rue Jacques-Opangault, reliant les arrondissements 5 Ouenzé et 4 Moundali, est souvent inondée après chaque pluie, causant des dégâts énormes. Les riverains sont la plupart de temps obligés de rester dans leur demeure pendant et après la pluie. Pour remédier à cette situation, l'administrateur maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, a lancé les travaux de réaménagement de cette avenue. L'opération devant se réaliser en deux phases a concerné d'abord le tronçon Itoumbi-Pangala, avant de se poursuivre sur l'autre tronçon. Une niveleuse, des marteaux piqueurs et autre matériel ont été mis en œuvre pour la réalisation de ces travaux sous le contrôle du maire qui est resté les jours entiers sur les lieux des travaux du premier tronçon.

Martyr Adrien Oba, son chef de cabinet, parle du bienfondé de ces travaux. « Nous sommes sur l'avenue Boueta-Mbongo sur le tronçon de la rue Itoumbi à la rue Pangala. Lorsqu'il pleut, toute la population riveraine est



L'administrateur-maire de l'arrondissement 5, Ouenzé, observant le déroulement des travaux/Adiac

inondée. Les eaux pluviales rentrent jusque dans les ménages. Par rapport à cette situation dramatique, on a envisagé de curer les collecteurs qui étaient embourbés. Nous avons mis les engins, les marteaux piqueurs pour casser les bétons, sortir la

saleté, tout en l'évacuant au fur et à mesure. Ceci pour éviter que cette saleté évacuée après la pluie retourne dans les caniveaux. En même temps, lorsque nous avons débouché les caniveaux, nous devons les refermer pour éviter qu'en

cas de pluie les eaux débordant entraînent les usagers de la route qui pour certains ne maîtrisent pas ces caniveaux dans ces trous béants. C'est ce que nous craignons. Voilà pourquoi une fois ouverts, nous devons les refermer », a-t-il expliqué.

Le chef de cabinet de l'administrateur maire de Ouenzé a indiqué également que les travaux ont commencé par la rue Itoumbi jusqu'à la rue Tsaba. « Nous prenons morceau par morceau. Au fur et à mesure, nous allons continuer pour essayer de soulager la population en finissant avec le premier tronçon pour attaquer le second », a-t-il dit. Par ailleurs, Martyr Adrien Oba a interpellé les riverains, leur demandant d'éviter de déverser les ordures dans les conduits car elles obstruent la circulation des eaux. Comme il y a les services des OPC qui prennent les ordures ménagères chaque matin et les amènent là où ils les déversent, le mieux c'est de laisser ces ordures à ceux qui savent les ramasser et savent où les jeter. « Nous sommes l'État, on nous dit toujours avec rien faites le peu, avec un peu faites gros. C'est ce que nous faisons maintenant. La population riveraine est très contente mais nous lui demandons seulement d'essayer d'assainir son environnement », a-t-il fait savoir.

Bruno Zéphirin Okokana

ROUTE KINKALA-MINDOULI

Reprise imminente des travaux

Arrêtés depuis 2015 faute de financement, les travaux de construction de la route Kinkala-Mindouli, dans le département du Pool, longue de 54km, pourront redémarrer incessamment. L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Anne Machal, et le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, ont échangé le 21 février à Brazzaville sur les modalités de reprise du chantier.

La route Kinkala-Mindouli constitue le second segment de la route Brazzaville-Mindouli, financé par l'UE, dont le premier tronçon Brazzaville-Kinkala a été inauguré en 2007. Longue de 54 km, les travaux amorcés s'étaient arrêtés en 2015 faute du paiement de la quote-part du Congo, à l'époque frappé de plein fouet par la crise financière.

Dans les échanges, le ministre d'Etat et son interlocutrice ont débattu des modalités de relance des travaux de cette voie qui ne cesse de se dégrader et pour laquelle la population attend impatiemment. « C'est ma première visite de courtoisie auprès du ministre d'Etat, avec qui nous avons échangé sur le portefeuille de coopéra-

tion entre le Congo et l'Union européenne. A cet effet, nous avons évoqué la reprise des travaux de la route Brazzaville-Mindouli, dans son tronçon Kinkala-Mindouli dont les travaux s'étaient arrêtés. Nos collaborateurs sont en train de travailler pour voir comment répondre à cette attente », a expliqué l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'UE au Congo, Anne Machal. Les deux responsables ont aussi débattu de la mise en œuvre du projet de la boucle de l'amitié énergétique entre la République du Congo, la République démocratique du Congo et l'Angola ainsi que de bien d'autres retenus en cofinancement avec l'UE.

Firmin Oyé



L'état de dégradation de la route Kinkala-Mindouli/DR

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

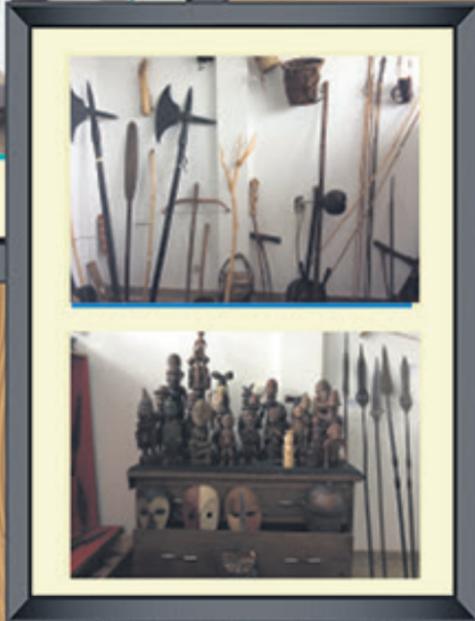
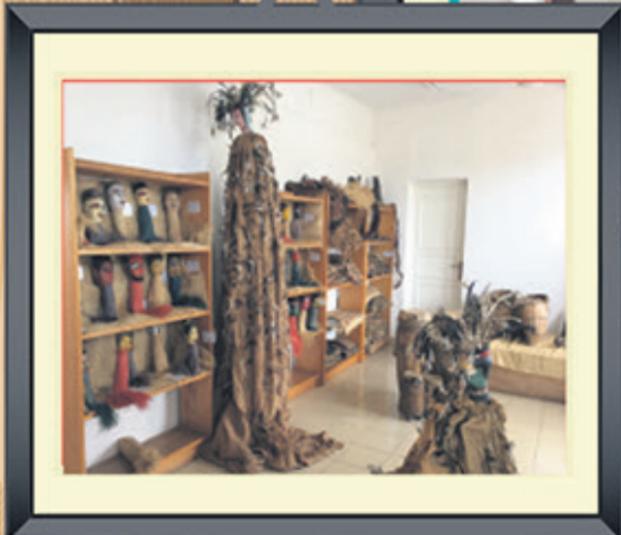
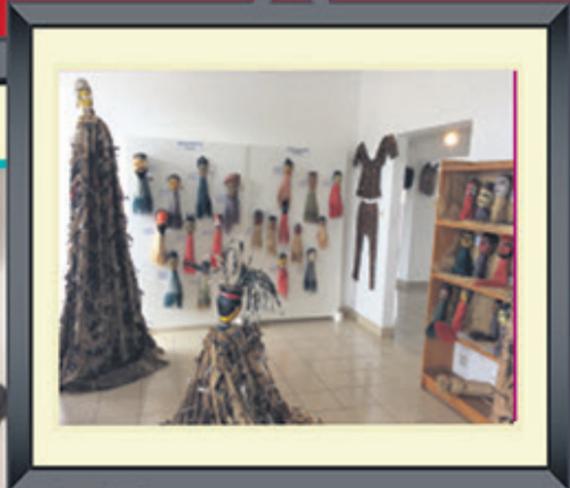
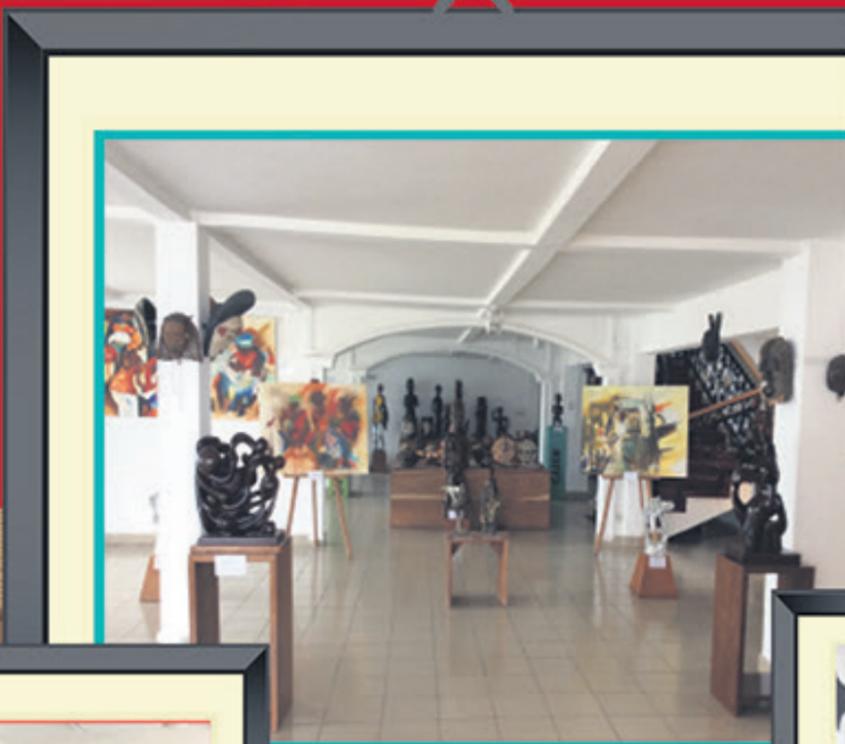
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée  Congo
du Bassin du



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

CONGO-PNUD

Un partenariat renouvelé pour les projets à impact socio-économique

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) est l'un des principaux partenaires du gouvernement congolais en matière de lutte contre la pauvreté, la question du genre, l'entrepreneuriat chez les jeunes, l'électrification rurale... Le partenaire onusien entend accentuer ses interventions dans le pays à travers une nouvelle feuille de route conjointe pour la période 2025-2026.

Les travaux de la revue technique du document du programme pays (CPD) 2020-2024 et de perspectives programmatiques 2025-2026 ont débuté le 24 février à Brazzaville. Ils réunissent des représentants de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile congolaise et des experts du Pnud. Le but de la revue annuelle est d'évaluer la mise en œuvre du CPD, la contribution du Plan cadre de coopération des Nations unies pour l'aide au développement et du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Les participants vont tenter d'envisager les perspectives de programmation prioritaires pour le dernier cycle 2025 et 2026, y compris de préparer le prochain cycle qui devrait débuter en 2027. Durant deux jours, les cadres nationaux et leurs partenaires onusiens vont apprécier les progrès accomplis depuis le début du CPD ; identifier les principales difficultés rencontrées dans la mise



en œuvre des projets avant de formuler les recommandations pour accélérer l'exécution de la feuille de route; cibler les interventions prioritaires à mettre en œuvre en 2025 ; favoriser la concertation entre les différents acteurs et procéder au choix des mécanismes de mobilisation

des ressources pour l'exécution des projets prioritaires.

Ces échanges offrent l'occasion, d'après le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Henry René Diouf, de réfléchir sur la manière d'accompagner le pays vers l'atteinte du PND et des objectifs du dévelop-

La photo de famille des parties prenantes/Adiac

pement durable. « Cet événement a permis de prioriser un certain nombre d'initiatives stratégiques que nous pensons peuvent contribuer à accélérer des solutions de développement dans les quatre-vingt-six districts du pays pour sortir plus de 40% des Congolais de la

pauvreté d'ici à 2027. Nous espérons qu'à la fin de cette revue conjointe, les partenaires de mise en œuvre du programme seront au même niveau d'information sur les progrès enregistrés dans l'atteinte des résultats prévus », a déclaré Henry René Diouf.

Depuis le lancement du CPD, plus de 180 000 personnes ont bénéficié des projets socio-économiques avec un investissement chiffré à plus de 18 millions de dollars américains, soit près de 12 milliards F CFA. Plusieurs initiatives ont été lancées de la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle et l'employabilité des jeunes au programme d'électrification des zones rurales pour améliorer l'accès à l'énergie, dont 20% de la population en énergie renouvelable. Ouvrant les travaux de la revue technique, le directeur général du Plan, Franck Cornille Mampouya Mbama, a salué un soutien stratégique à l'atteinte des objectifs du PND 2022-2026.

Fiacre Kombo

TRIBUNE LIBRE

De l'inclusion financière : que nous apporte le Mobile Money ?

Lancé en 2007 par Safaricom au Kenya, le « Mobile Money » est un porte-monnaie électronique adapté au téléphone mobile. Il répond aux besoins d'inclusion financière, de sécurité des transactions, de facilitation et de digitalisation des échanges monétaires dans un contexte de faible bancarisation de l'économie et de précarité numérique. Transformant les opérateurs de téléphonie mobile en banques digitales de proximité, il reconfigure le système bancaire d'un pays.

En Afrique subsaharienne où 75% de la population est exclue des services bancaires classiques et 60% n'a pas accès à l'internet mobile, cette innovation majeure apporte plus de 1 260 milliards de dollars de gains (GSMA, 2023). Le Congo l'a adoptée en 2012, avec un faible taux de bancarisation de 17% qui se dégrade pour atteindre 7% en 2023 ; alors que son taux de pénétration de la téléphonie mobile passe de 100% à 103% et celui d'internet mobile bondit de 7% à 61%. Deux enseignements s'imposent :

1- L'appropriation d'une innovation disruptive: Le porte-monnaie électronique remodèle le système bancaire en rendant les transactions financières plus simples, rapides, flexibles et sécurisées. Il offre une solution digitale diversifiée de dépôt, de retrait, de transfert, de paiement, de micro crédit renouvelable et d'épargne par un agent franchisé en opérations de téléphonie mobile. Son développement est facilité par l'accès à l'internet mobile, grâce aux technologies de la 4G qui représentent 44,4% d'abonnés

en 2023 contre 38,7% en 2020, et à la baisse consécutive du tarif pondéré du méga octet de 2,72 FCFA en 2019 à 0,82 FCFA en 2023.

Un abonné rapporte à son opérateur 4 952 FCFA par mois en 2012 contre 1 462 FCFA en 2023 dont 35,2% pour la 2G, 5,8% pour la 3G et 2,4% pour la 4G. Les économies d'échelle favorisées par les abonnements prépayés (98,22%) que post payés (1,78%) améliorent la rentabilité du modèle économique avec 56,823 milliards FCFA en 2023 pour 3,431 millions d'abonnés dont 74,5% pour MTN et 25,5% pour Airtel.

L'offre est segmentée en trois activités principales: le « Cash In/Out » ou dépôt et retrait d'argent (51,3% du volume des transactions), le « Cash et MoMo Pay/Airtel Money » ou prêt et transfert (38,4%) et le « MoMo Pay/Airtel Money », épargne et paiement (30,4%). Les paiements marchands de proximité (factures, quittances) ou en ligne représentent 17% des transactions, les paiements groupés comme les salaires, les charges sociales et les prestations sociales (20%), les envois internationaux (28%) et les interopérabilités avec les banques classiques (36%).

L'enquête ARTF/DGE (2024) indique que la demande est structurée à 75% par le Cash, 13% pour le service de cash et MoMo Pay/Airtel Money et 12% pour les services offrant uniquement le service de MoMo Pay et Airtel Money. Plus de 75,8% des usagers utilisent les services de dépôts au moins une fois par semaine dont 29,1% des dépôts en moyenne tous les jours, contre 46,7% qui le font entre une et trois fois par semaine. Plus de 88,2%

des usagers des services Momo Pay/Airtel Money les emploient une fois par semaine. Parmi eux, 48,7% les utilisent en moyenne tous les jours, et 39,5% de une à trois fois par semaine.

Mais, depuis le 5 octobre 2019, le coût des transferts augmente en passant de 2,5% à 3,5% du montant envoyé, alors que le taux de la commission de retrait d'argent est passé de 1 à 0,8%, contre 0,5 à 0,4% pour le coût de la réception en 2023. Deux plateformes se distinguent : le Mobile Money Congo S.A. (MMC) de MTN et Ecobank, le Mobile Commerce Congo S.A. (MCC) d'Airtel avec BGFI Bank et autres partenaires. Elles ont signé une convention les unissant dans une association professionnelle des établissements de paiement.

Sur les 1 568 merchants géoréférencés, 63,30% sont situés dans les marchés, 26% dans les grandes avenues et 10,5% dans les petites avenues et ruelles. Leur franchise est financée par les fonds propres (25,8%), l'emprunt (37,3%) et les dons (55,5%). Le chiffre d'affaires réalisé par 50% d'entre eux dépasse les 65 000 FCFA par mois. Ils utilisent à 63% les deux plateformes, contre 29,9% employant uniquement le MMC et 7,1% le MCC. Parmi eux, 24,6% ont un compte dans une banque contre 75,4% qui n'en possèdent pas. Les usagers en disposent à 34,3% contre 65,7% qui n'en possèdent point.

2-Les limites : Rapprochant la population pauvre du système bancaire, le porte-monnaie électronique est l'auxiliaire du compte bancaire classique. Il transite la monnaie virtuelle vers la monnaie réelle. La faible

connectivité à l'internet mobile à haut débit de 34,4 points sur 100 en 2023, situe le Congo dans la moyenne de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale contre 24,2 points en 2014. Le réseau de 3 000 km de fibre optique, reliant Pointe-Noire à Ouesso avec des boucles optiques métropolitaines de 700 km est faiblement déployé au niveau local, alors qu'il est interconnecté avec les pays limitrophes.

Le climat des affaires du pays affecte l'approvisionnement des entreprises en électricité (57,9%), comme les lourdeurs administratives et le recouvrement (53,2%), la concurrence (43,6%), le transport et logistique (35,3%) et les Technologies de l'information et de la communication (TIC) (7,9%) (Note de conjoncture économique, février 2025). Le paiement des factures par mobile monnaie augmente les commissions des merchants (49,3%), facilite leurs ventes (23,1%), développe des nouvelles relations commerciales (16,5%) et crée des nouvelles opportunités d'affaires (11,1%).

Ainsi, l'inclusion financière nécessite la maturité digitale, favorisée par la simplification administrative, le développement de l'e-gouvernance, l'e-commerce, l'e-finance, dopée par les infrastructures des télécommunications modernes, les plateformes collaboratives et le climat des affaires incitatif. Le tout repose sur un système d'éducation dotant les jeunes des compétences numériques, développant leur employabilité et l'entrepreneuriat dans les TIC.

Emmanuel Okamba, maître de conférences HDR en sciences de gestion

INSERTION À LA FONCTION PUBLIQUE

Les personnes vivant avec handicap signent un protocole d'accord d'unité

Quatre plateformes d'associations de personnes vivant avec handicap ont signé, le 22 février, à Brazzaville, sous la coordination du facilitateur, Dilon Jaguère Akouélé Mbengue, médiateur de l'unité des organisations de personnes vivant avec handicap, un protocole d'accord d'unité pour mettre un terme à leurs égos afin de militer unanimement pour leur intégration à la fonction publique.

Le protocole d'accord signé par les quatre plateformes représentant une soixantaine d'associations sera notifié par un notaire et transmis par la suite au ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire ainsi qu'au ministère chargé de la Fonction publique. Il met en place une équipe de dix personnes non fonctionnaires pour discuter avec l'Etat sur le recrutement à la Fonction publique des personnes vivant avec handicap, conformément à l'article 31 alinéa 2 de la Constitution du Congo qui notifie : « (...) les personnes vivant avec handicap ont droit à des mesures de protection en rapport avec leurs besoins physiques, moraux ou ... » et en rapport avec la résolution 151 de l'Organisation internationale du travail sur les relations de travail dans la Fonction publique. Outre la revendication de leur quota d'intégration à la Fonction publique, le président du Rassemblement action des handicapés du Congo, Dilon Jaguère Akouélé Mbengue, qui assure la médiation et l'unité des organisations de personnes vivant avec handicap, a improvisé une séance



de lavement des mains incluant les handicapés moteurs, les malentendants, les malvoyants, les sans-mélanine et autres.

Ce geste symbolique marque le retour de la paix, l'unité et la cohésion entre les personnes vivant avec handicap au Congo. « L'unité d'un groupe repose sur sa diversité. Ensemble, nous sommes forts et nous sommes riches. Je vous exhorte à travailler ensemble comme des termites, bâtisseuses des structures solides et

durables, vous les personnes vivant avec handicaps », a conseillé Christophe Davis Junior Mbani, directeur de l'Institut de jeunes sourds de Brazzaville.

« Cette activité s'inscrit dans le cadre de notre regroupement. Pour nos vies, il fallait que nous nous asseyions pour trouver des compromis. Nous avons aussi d'une manière ou d'une autre obéi à la recommandation du président de la République qui a toujours pensé que les Congo-

lais doivent être unis dans tout le pays. C'est ce que lui-même a toujours fait depuis plusieurs années, il se sacrifie pour les droits des Congolais afin que tous soient un », a indiqué Hugues Boukele, le représentant du Gaphco, une plateforme associative. « On nous accuse de division. Maintenant que nous sommes unis, nous demandons simplement l'application de la résolution 51 de l'Organisation internationale du travail dont

le Congo est membre. Nous pensons que si cette résolution pourra être appliquée, cela apportera un soulagement pour nous les personnes vivant avec handicap du Congo sans emploi », a-t-il conclu.

C'est depuis 1987 qu'au Congo plusieurs réclamations sur la question du handicap ont commencé. Le pays a signé et ratifié de nombreuses conventions liées à la protection de la personne vivant avec handicap. « On ne nous a pas donné grand-chose à cause de cette division. Chaque fois que nous tentons de nous mettre ensemble, il y a toujours ceux qui nous divisent. Aujourd'hui, nous pensons que nous sommes déjà matures pour comprendre que la division ne nous entraîne nulle part. Seule l'unité peut nous apporter la victoire. Je suis heureux car tous ont opté pour l'unité. En parlant de l'unité, je nous appelle à surpasser nos divergences, notre manière de penser, nos religions. Aujourd'hui, nous nous mettons ensemble », a assuré Dilon Jaguère Akouélé Mbengue.

Fortuné Ibara

DISPARITION

Dernier hommage des AET à Augustin Mbemba

L'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, conduite par son président, Rémy Ayayos Ikounga, a rendu le 24 février à Brazzaville un ultime adieu au capitaine de vaisseau Augustin Mbemba, décédé le 6 février.

Dans l'oraison funèbre, l'AET Jules Eboua a indiqué qu'Augustin Mbemba est né le 6 octobre 1961 à Kinshasa, ex-Léopoldville. Après ses études primaires à l'école du Centre sportif de Makélékélé, il obtient son CEPE et son concours d'entrée à l'école des enfants de troupe en 1973. Il poursuit ses études secondaires à l'Ecole militaire préparatoire des cadets de la révolution, actuelle Ecole militaire préparatoire général Leclerc et en sort en 1980, titulaire d'un BAC-C. Engagé dans la force publique à compter du 1er juillet 1980, il nourrissait une grande passion pour l'armée de l'air où il souhaitait servir comme pilote de chasse, à l'instar de certains de ses anciens. Mais à sa grande surprise, il fut orienté en ex-URSS, dans la ville de Bakou, à l'Ecole supérieure de marine de guerre de la Caspienne. Au terme de sa formation, il obtient les diplômes de navigateur, de maîtrise en sciences

pédagogiques et de traducteur russo-français. Officier polyglotte, Mbemba bénéficie ensuite de plusieurs stages, notamment aux Etats-Unis d'Amérique. Il obtient successivement le diplôme de langue anglaise à l'Institut de langue du ministère de la défense des Etats-Unis d'Amérique en 1991 ; le diplôme d'état-major des garde-côtes en 1992 à San Diego ; le diplôme de master en études stratégiques à Carlisle en 2009.

Brillant officier détenteur de plusieurs diplômes, il est nommé aux grades ci-après : enseigne de vaisseau de 1ère classe, le 1er octobre 1985 ; lieutenant de vaisseau le 1er octobre 1989 ; capitaine de corvette le 1er janvier 1995 ; capitaine de frégate le 1er janvier 1999 ; capitaine de vaisseau le 1er janvier 2004.

Sa brillante formation reçue en Russie et aux Etats-Unis d'Amérique va lui permettre d'occuper tour à tour plusieurs fonctions, à savoir ad-



Rémy Ayayos Ikounga s'inclinant devant la dépouille mortelle de l'illustre disparu/Adiac

joint politique du poste naval de Mossaka de 1986 à 1989 ; adjoint politique de base navale 01, Pointe-Noire de 1989 à 1992 ; 2e vice-président de l'Ecole polytechnique de l'armée de l'air (Pointe-Noire) de 1992 à 1995 ; chef de division doctrine et emploi des forces à l'état-major de la marine de

2003 à 2004 ; chef de division coordination analyse et synthèse à la DGASCOM de 2004 à 2012 ; chef d'état-major adjoint de la marine nationale de 2014 à 2017.

Depuis 2017, il a exercé sans discontinuer les fonctions d'inspecteur de la marine jusqu'à son admission à la re-

traite le 31 décembre 2021. Ainsi, maîtrisant l'anglais, le russe et le portugais, le capitaine de vaisseau Augustin Mbemba a servi aussi dans les missions internationales, notamment à l'Unavem III et Monua en Angola, de 1996 à 1997.

Guillaume Ondze

HAUT CONSEIL NATIONAL DES SAGES DU CONGO

L'institution réitère son attachement aux valeurs de paix

La présidence du Haut conseil national des sages du Congo (HCNSC) ainsi que le secrétariat permanent du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles ont réaffirmé, le 21 février à Brazzaville, leur attachement aux initiatives de développement portées par le chef de l'État, mettant en avant la paix, le vivre ensemble et l'accompagnement de la jeunesse.

Le dirigeant du HCNSC, Jean Marie Ewengué, a demandé à ses homologues sages et notables ainsi qu'à l'ensemble des institutions de s'aligner sur les orientations du message à la nation du président de la République, Denis Sassou N'Gusso. Selon les sages et notables du Congo, cette reconnaissance constitue une preuve supplémentaire du soutien indéfectible à l'action gouvernementale. « Dans les conclusions de nos travaux, vous avez donné l'impression de suivre le président de la République dans son programme. Que vous soyez ministre, un responsable d'une organisation au sein du gouvernement ou du pays, tout le monde est



Au centre, Jean Marie Ewengué/Adiac

derrière le programme du président de la République », a-t-il affirmé.

Jean Marie Ewengué s'est félicité également de l'organisation réussie de la troisième session ordinaire du HCNSC qui est le résultat de l'unicité, de la persévérance et du dévouement des sages et notables du Congo pour la cause nationale.

Les sages et notables du Congo ont réaffirmé aussi leur volonté d'œuvrer davantage pour le bien-être des citoyens, le rayonnement du pays sur la scène nationale et internationale ainsi que pour les préparatifs des prochaines échéances électorales, notamment la présidentielle 2026 et les législatives de 2027.

Le secrétariat permanent du Conseil consultatif des sages a encouragé ses collaborateurs à redoubler d'efforts afin de garantir une mobilisation efficace et une implication active dans le processus démocratique. « Je porte une bienveillante attention aux projets. Nous devons rester vigilants et nous préparer pour accompagner notre

nation dans des étapes décisives de son histoire », a indiqué Jean Marie Ewengué. La présidence du HCNSC ainsi que du secrétariat permanent du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles a réaffirmé son engagement à œuvrer pour la consolidation de la paix, pour l'accompagnement de la jeunesse et pour le vivre ensemble qui repose sur l'acceptation des différences; l'écoute de l'autre; le respect et la reconnaissance envers autrui; l'acceptation de la pluralité des opinions et des interactions dans l'ouverture et la coopération; des relations bienveillantes ainsi que sur le refus de s'ignorer.

Fortuné Ibara

ENCADREMENT DES JEUNES

L'Ajec adapte ses textes à la réalité

Les membres de l'Association jeunesse en éveil du Congo (AJEC) ont tenu, le 21 février à la Maison de la société civile de Brazzaville, leur assemblée générale au cours de laquelle plusieurs documents ont été examinés et amendés avant de valider le plan d'action 2025.

Au cours de la rencontre, le point sur l'examen et l'aménagement des textes réglementaires a été examiné minutieusement puisque l'Ajec souhaite mieux répondre aux besoins de la communauté. « Il s'est agi substantiellement, d'une part, du chapitre 2 aux articles 2 et 3 qui parlent des buts et objectifs de l'association, en mettant un accent particulier sur l'objectif du développement durable n°4 qui prône l'éducation de qualité, et, d'autre part, de l'article 15 qui traite du bureau exécutif avec sept nouveaux entrants », a expliqué le président de l'Ajec, Meldry Dissivoloud. Le plan d'action pour l'année 2025 a été, par ailleurs, discuté et adopté après amendements, avec des



Les participants à l'assemblée/DR

objectifs clairs et des stratégies définies.

L'organisation de cette activité est le fruit de la première édition du symposium de la jeunesse qui a été organisée le 7 décembre 2024 par cette structure sur le thème « La transfor-

mation des mentalités pour une jeunesse plus responsable et capable d'assurer la relève ».

Après la réussite de cette édition, les membres de l'Ajec avaient ainsi résolu de se focaliser rien que sur un seul champ d'action : «

Le changement de mentalité », d'où la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour revoir les documents fondamentaux. D'ici à la fin du mois d'avril, l'Ajec va lancer officiellement la campagne de restitution des conclusions

de la première édition du symposium de la jeunesse auprès des élèves et étudiants du Congo. Le comité d'organisation de la deuxième édition est déjà à pied d'œuvre. Celle-ci portera sur le thème « Une jeunesse engagée et proactive ».

Rude Ngoma

AFRIQUE

L'aide au développement ne suffit plus

L'aide au développement en Afrique fait face à de nouveaux défis. Longtemps considérée comme la solution miracle, elle montre ses limites.

Un examen des raisons du changement de paradigme est nécessaire en vue d'explorer de nouvelles approches axées sur la mobilisation des ressources internes, l'innovation économique et le renforcement des capacités locales pour un développement durable du continent. Quelles sont les raisons de ce changement de paradigme et les perspectives qui s'ouvrent pour le continent ?

La fin d'un modèle et limites de l'aide au développement en Afrique

Pendant des décennies, l'aide internationale a été perçue comme le principal levier de développement pour l'Afrique. Il est temps de constater que cette approche n'a pas produit les résultats escomptés. Malgré une augmentation significa-

tive de l'aide, la réduction de la pauvreté reste limitée. Cette situation soulève des questions sur l'efficacité de l'aide au développement traditionnelle. Plusieurs facteurs expliquent pourquoi l'aide ne suffit plus à répondre aux besoins de développement du continent : la dépendance créée par l'aide qui peut freiner l'initiative locale, le manque de prise en compte des spécificités de chaque pays, la volatilité des flux d'aide qui complique la planification à long terme, les conditions parfois inadaptées imposées par les donateurs.

Vers de nouvelles approches et de nouveaux défis du développement

Face à ces constats, de nouvelles pistes émergent pour repenser le développement en Afrique. L'accent est

mis sur la mobilisation des ressources internes et le renforcement des capacités locales. La gouvernance politique joue un rôle clé dans cette transformation. Les États africains sont appelés à améliorer la gestion des finances publiques et à lutter contre la corruption pour créer un environnement propice au développement. L'innovation économique apparaît comme un autre levier essentiel. Le développement des technologies numériques et l'essor de l'entrepreneuriat local ouvrent de nouvelles perspectives pour la création de richesses et d'emplois. Pour réussir cette transition, l'Afrique doit relever plusieurs défis majeurs : renforcer l'intégration régionale pour créer des marchés plus vastes et attractifs ; investir massivement dans

l'éducation et la formation pour disposer d'une main-d'œuvre qualifiée ; développer les infrastructures, notamment énergétiques et numériques ; adapter les politiques économiques aux enjeux du changement climatique.

Repenser le rôle de l'aide internationale

L'aide au développement en Afrique n'est pas appelée à disparaître, mais à se transformer, se concentrer sur le renforcement des capacités locales et le soutien aux initiatives endogènes, plutôt que sur le financement direct de projets. Les partenaires internationaux peuvent jouer un rôle crucial en facilitant les transferts de technologies, en appuyant la recherche et l'innovation, et en favorisant l'accès des entreprises afri-

caines aux marchés mondiaux.

L'Afrique, actrice de son propre développement

Le nouveau paradigme du développement africain repose sur une prise de conscience : l'Afrique doit être l'architecte de son propre avenir. Cela implique de mobiliser les ressources locales, de valoriser les talents africains et de construire des partenariats équilibrés avec le reste du monde. L'aide au développement en Afrique doit ainsi évoluer vers un rôle de catalyseur, soutenant les dynamiques locales plutôt que de se substituer à elles. C'est à cette condition que le continent pourra relever les défis du XXI^e siècle et réaliser pleinement son potentiel.

Noël Ndong

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

61 ans de loyaux services au profit du peuple

Créée le 22 février 1964, la Croix-Rouge congolaise a célébré, le 22 février, ses 61 ans d'existence et d'intervention en République du Congo. Un parcours exceptionnel et émouvant au cours duquel le mouvement a intensifié ses interventions et son entraide à l'endroit du peuple congolais.

Dans un communiqué de presse publié à l'occasion, la Croix-Rouge congolaise s'est félicitée de ce parcours honorable accompli en 61 ans, mais promet de renouveler son engagement envers les principes fondamentaux qui s'inscrivent dans la droite ligne du Mouvement international de la Croix-Rouge. « Je suis honoré de me tenir devant vous en cette journée spéciale, car chacun d'entre vous, par votre dévouement, contribue à écrire l'histoire de la Croix-Rouge congolaise. Votre engagement indéfectible au service des populations les plus vulnérables témoigne de la véritable essence de notre

mouvement : la solidarité, la compassion et l'entraide comme le dit si bien notre devise, à savoir Humanité, Secours, Paix », relève le document.

Avec plus de 30500 volontaires à ce jour, disséminés dans les 15 départements du pays, la Croix-Rouge congolaise intervient grâce à son immense réseau dans divers domaines, entre autres la préparation et réponse aux catastrophes ; la santé et action sociale, l'assistance aux populations vulnérables ainsi que la formation aux premiers secours.

En 61 ans d'exercice, son bilan a été jugé satisfaisant. Ses réalisations portent sur les projets d'assis-



tance communautaire en cours tels que Partenariat Programmatique Pilote (PPP), mis en œuvre dans trois départements du pays. Il s'agit de Brazzaville (dans les arrondissements 7 Mfilou, 8 Madibou et 9 Djiri); la Cuvette (à Owando centre, dans les villages Otendé et Moundzeli ; à Mossaka et Loukolela) ainsi qu'à Liranga dans la Likouala. Il faut

ajouter à cette liste le projet d'appui à la lutte contre la malnutrition infantile au Congo (PALMIC), qui est mis en œuvre à Mpoumako et Ngabé dans le département du Pool.

Depuis 2022, la CRC a souscrit à la dynamique du processus développement transformationnel, après les différentes évaluations menées avec l'appui des composantes du Mouvement Croix-Rouge/Croissant Rouge, tels que la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge. Ce processus, a précisé le communiqué de presse, constitue une stratégie globale adoptée par

le Mouvement international de la Croix-Rouge pour accompagner les Sociétés nationales faibles vers leur développement.

Pour sa vision futuriste, la Croix-Rouge congolaise a réitéré son engagement à œuvrer pour le bien-être de la population et a résolu de renforcer ses capacités à répondre aux défis humanitaires auxquels la population est confrontée. Elle doit aussi et surtout innover pour bâtir des communautés plus résilientes, solidaires et autonomes. Toutefois, la CRC a exprimé sa gratitude au gouvernement et à tous ses partenaires ayant contribué à son rayonnement.

Firmin Oyé



Appel d'offres N°001/ACHAT/CNG/2025 Réf. : achat d'ovins (Moutons)

La Wildlife Conservation Society (WCS) est une ONG Internationale de droit américain basée à New York aux Etats-Unis d'Amérique, œuvrant dans le domaine de la conservation de la nature avec des programmes de terrain dans plusieurs pays africains dont le Congo où elle a son bureau national à Brazzaville. Dans le cadre de ses activités, la WCS cherche des fournisseurs capables de fournir 170 ovins (mâles et femelles) répartis en 17 béliers (moutons mâles) et 153 brebis (moutons femelles). WCS se réserve le droit de modifier, au moment de la conclusion du contrat, les quantités prévues. Nous invitons les intéressés à envoyer leurs offres dans une enveloppe sous pli fermé à l'un des bureaux de WCS aux adresses ci-dessous.

Brazzaville	E.P. 151 Avenue Charles de Gaulle	Epena	Bureau WCS
Ouesso	Conseil Économique	Kabo	Bureau WCS
Bomassa	Parc National de Nouabalé-Ndoki	Makao	Bureau WCS
Pointe-Noire	Bureau WCS		

Le marché est à prix fermes (non révisables) et en FCFA, les offres devront être soumises en français. La date de clôture du dépôt des dossiers est fixée au 26 mars 2025 à 17h00. Les offres tardives ne seront pas prises en considération. Pour tout éclaircissement, s'adresser à congoprocurement@wcs.org ; tél : 06 17 20 503

I. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES MOUTON DJALLONKE

Les béliers et les brebis sont destinés à la mise en reproduction et doivent impérativement répondre aux spécifications techniques suivantes :

1. Race des béliers et des brebis :

Les béliers et les brebis fournis doivent être de la race Djallonké (communément appelée Mouton BATEKE) et comporter par conséquent toutes les caractéristiques phénotypiques de ladite race : animal de petite taille, sa hauteur au garrot varie entre 0,4-0,6m, la longueur de la queue est de 0,23 m, le poids moyen de l'adulte est compris entre 20 et 35 kg.

- Chez le mâle : présence d'une barbe importante. Convexité du front moins prononcée, cou trapu et court, poitrine développée avec des poils longs, ligne du dos rectiligne et couverte de poils longs à reflets noirs, enfin des membres droits et bien d'aplomb

- Chez la femelle : cou grêle, poitrine moins développée que chez le mâle, ligne du dos légèrement inclinée vers l'avant parfois concave, pis développé et abdomen ballonné.

2. Âge:

- Les brebis à fournir doivent être prêtes pour la reproduction et doivent être âgées de 12 à 18 mois, pour profiter d'une durée de vie reproductive maximale ;

- Les béliers à fournir doivent être prêts pour la reproduction, et doivent être âgés de 24 mois ou moins, pour profiter d'une durée de vie reproductive maximale.

3. Caractères sexuels :

Les béliers et les brebis fournis ne doivent présenter aucune malformation ou affections congénitales, génitales et mammaires (mamelles, bien souples, et sans lésions) incompatibles avec la fonction reproductrice.

- Pour le choix du bélier, il doit avoir : des organes sexuels développés, les testicules descendus, gros et allongés ; une bonne apparence masculine et doit être prompt et endurant.
- Pour le choix de la brebis, elle doit avoir : un corps plus ou moins triangulaire, un tour de poitrine bien rempli, les os du bassin bien saillants, les cuisses minces.

4. Embonpoint et état sanitaire:

Les béliers et les brebis fournis doivent être en bon état de santé et d'embonpoint, notamment :

- Une bonne aptitude générale (ni agitation, ni abattement)
- Une peau saine (sans croûtes ni éruption diverse)
- Un appareil locomoteur sans anomalies (pas de boiterie)
- Des mamelles souples et sans lésions
- Pas de signes de diarrhée
- Pas de toux, ni jetage, ni salivation ou écoulements oculaires
- Des espaces interdigués et des oreilles dépourvus de parasites et toute autre anomalie susceptibles d'affecter négativement la fonction productive et la santé de l'animal.

II. RECEPTION DES ANIMAUX

Les béliers et les brebis seront livrés à Kabo sous la charge du fournisseur où ils subiront une mise à quarantaine après une vérification puis validation de leurs caractéristiques zootechniques tel que décrit précédemment par l'équipe technique de WCS en présence du fournisseur ou de son représentant. Les animaux ne remplissant pas lesdits critères ou présentant des malformations ou anomalies seront rejetés et ne seront pas comptabilisés.

Seuls les béliers et brebis respectant tous les critères subiront une quarantaine de sept (07) jours au niveau du parc de mise en quarantaine de Kabo. Durant cette période, lesdits animaux seront entièrement à la charge du fournisseur, qui assurera leur alimentation et garantira la sécurité des lieux. Par ailleurs, le fournisseur remplacera tous les animaux malades ou morts au cours de cette période d'observation.

Les béliers et les brebis ayant satisfait à la phase de quarantaine seront réceptionnés par l'équipe de WCS en présence du fournisseur ou de son représentant.

III. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les offres seront évaluées selon :

- Le prix : l'offre reconnue conforme et économiquement la plus avantageuse sera choisie.

- Le délai de livraison. Le soumissionnaire doit indiquer le délai de livraison

Ces deux critères seront complétés par les caractéristiques techniques cités ci-dessus au moment de la réception des animaux.

IV. PROPRIÉTÉ DES OFFRES

La WCS conserve la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres. En conséquence, les soumissionnaires ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée. Après l'ouverture des offres, aucune information relative au dépouillement, à la clarification, à l'évaluation et à la comparaison des offres, ainsi qu'aux recommandations concernant l'attribution du marché, ne sera divulguée.



KANY LUBANGO, DIRECTEUR LOGISTIQUE

WILDLIFE
CONSERVATION
SOCIETY

B.P. : 14537

Brazzaville,
République du Congo

Téléphone:
+1242) 05747 21 21

Email:
wcscongo@wcs.org



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Le député français Guillaume Bigot réclame un moratoire

Le député Guillaume Bigot a conduit une mission pour avis budgétaire, au nom de la Commission des affaires étrangères, sur l'Aide publique au développement (APD). Son rapport a été remis à l'Assemblée nationale.

Dénonçant un système opaque, le député Guillaume Bigot se pose la question de savoir où va l'argent de l'APD qui est l'ensemble des financements d'organismes publics vers des pays bénéficiaires listés par l'Organisation de coopération et de développement économique. Entre 2017 et 2022, le président français, Emmanuel Macron, a fait passer l'APD de 10 à 15 milliards d'euros. Et si les récentes difficultés budgétaires ont imposé une baisse, elle n'est prévue que temporairement. En octobre dernier, le député du Rassemblement national, Guillaume Bigot, rendait un rapport parlementaire détaillé sur le sujet, appelant déjà à réexaminer une aide « illisible, coûteuse et peu efficace ».

Le président américain, Donald Trump, a annoncé de son côté la suspension des activités de l'agence américaine, l'USAID, le temps d'examiner ses dépenses. De quoi relancer le débat. L'eurodéputée de Reconquête, Sarah Knafo,

a relancé le débat : « *On ne prend pas la mesure de ce que c'est, de prendre l'argent dans la poche des Français pour l'envoyer au monde entier* ». Le ministre chargé des Partenariats internationaux, Thani Mohamed-Soilihi, a dénoncé des « manipulations grossières ». Il a affirmé que la France ne dépensait pas d'argent public, puisqu'elle « prête au taux du marché ». L'Agence française de développement (AFD) a critiqué à son tour « un flot d'informations non vérifiées ». Si la discussion est aussi difficile, c'est que l'APD se déploie de façon tentaculaire, en impliquant une myriade d'acteurs et différentes catégories d'aides.

« Quiconque se penche sur l'APD offerte par la France ne peut qu'être frappé par son inextricable complexité[...]. Une partie de cette aide est réalisée sous forme de dons et une autre sous forme de prêts.[...]L'AFD joue un peu le rôle d'un chef d'orchestre, à la fois privé et public, tant

pour le compte des ministères français que de nombreuses organisations internationales », a déclaré Guillaume Bigot. Il y voit à la fois un guichet d'aides publiques, mais aussi une banque qui lève des fonds privés pour financer des opérations avec des entreprises. « *Cette seule définition laisse entrevoir un système tentaculaire, voire magmatique. Si l'on ajoute que la France aide, chaque année, 271 organisations internationales et 150 pays au moyen de prêts ou dons, on conçoit que la Cour des comptes elle-même peine à s'y retrouver* », a-t-il ajouté.

Alors que Donald Trump a suspendu l'aide internationale américaine accusée de dilapider l'argent public sans servir les intérêts des Etats-Unis, la France doit s'interroger sur l'efficacité de sa propre APD, estime le député Guillaume Bigot. Il invite la France à avoir le courage de dresser le bilan coût-avantage de son APD.

Noël Ndong

SOUDAN

Les Forces de soutien rapide et leurs alliés signent un accord pour un «gouvernement d'unité»

Les Forces de soutien rapide (FSR, paramilitaires) du Soudan et leurs alliés ont signé dimanche au Kenya une charte visant à établir un nouveau gouvernement d'unité dans ce pays ravagé par la guerre.

La charte a été signée à huis clos à 02H00 heure locale à Nairobi, la capitale du Kenya, et ce malgré les protestations du Conseil de souveraineté de transition du Soudan dirigé par Abdel Fattah al-Burhan, qui estime qu'une telle démarche risque de déstabiliser davantage encore le pays.

Les signataires, qui comprennent entre autres l'éminent chef rebelle Abdelaziz al-Hilu, ont ouvert avec cette démarche la voie à la création de l'Alliance fondatrice du Soudan, qui vise à promouvoir la paix et l'unité dans les zones contrôlées par les rebelles.

M. Al-Hilu est le leader du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, qui contrôle des parties des Etats du Kordo-

fan du Sud et du Nil Bleu.

Les principales parties prenantes se sont réunies à Nairobi pendant quatre jours avant de parvenir à la signature de cet accord, qui permettra selon eux de guider le pays vers la construction d'un nouveau Soudan, a déclaré l'alliance dans un communiqué. Une vingtaine de partis politiques soudanais, dix organisations de la société civile et cinq groupes armés dirigés par les FSR font notamment partie des signataires de la charte, a-t-elle indiqué.

Les parties concernées ont en outre décidé qu'une nouvelle armée devait être créée. Elle englobera toutes les régions du Soudan, s'abstiendra de toute ingérence politique, mettra fin au conflit en cours, luttera

contre le terrorisme et renforcera ses relations diplomatiques avec les pays voisins. Les signataires ont salué le président kényan William Ruto pour avoir maintenu une position non partisane malgré les pressions et les allégations selon lesquelles la réunion de Nairobi visait à former un gouvernement soudanais parallèle au Kenya. L'armée soudanaise, dirigée par Abdel Fattah al-Burhan, a rejeté cette démarche comme illégitime. Il a également condamné la décision du Kenya d'accueillir les FSR sur son territoire, la qualifiant de violation flagrante de ses obligations en vertu du droit international.

Burkina Faso : Ouagadougou accueille le 29e Festival panafricain du cinéma et de la télévision

DIPLOMATIE

Le président ukrainien invité par son homologue sud-africain

En marge du G20, Cyril Ramaphosa a invité son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky, pour une visite d'Etat en Afrique du Sud.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé, le 21 février, qu'il allait accueillir «prochainement» son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky, pour une visite d'Etat. Il a plaidé pour un processus «qui implique toutes les parties», quelques jours après des discussions américano-russes sans l'Ukraine. Le président ukrainien a «remercié» Cyril Ramaphosa pour son soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de son pays. La date reste à déterminer mais les deux chefs d'Etat ont «convenu de la nécessité urgente d'un processus de paix inclusif qui implique toutes les parties à la recherche d'une solution au conflit», a ajouté Cyril Ramaphosa. Il a assuré que «L'Afrique du Sud reste déterminée à soutenir le processus de dialogue entre la Russie et l'Ukraine», alors que Russes et Américains ont entamé des discussions d'un règlement du conflit en Ukraine, sans y convier cette dernière.

L'Afrique du Sud préside le G20 et a accueilli à ce titre une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres à Johannesburg, prélude au sommet du G20 prévu en novembre dans la même ville, le premier sur le continent africain. La réunion intervient dans une période de fortes tensions avec les Etats-Unis, qui ont décidé de ne pas y participer. Washington et Pretoria affichent de nombreuses divergences sur des dossiers tels que la guerre en Ukraine, la guerre à Gaza ou la récente loi Sud-africaine sur l'expropriation de terres, dénoncée par Donald Trump qui a en représailles coupé toute aide financière à l'Afrique du Sud. Le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a justifié son absence du G20 en accusant le gouvernement hôte d'avoir un programme «anti-américain» et de vouloir «utiliser» le sommet pour le promouvoir, notamment en matière de «diversité» et de «changement climatique».

N.Nd.

MADAGASCAR

Des intempéries font 22 morts et près de 20.000 sinistrés

Le bilan des fortes pluies qui frappent Madagascar depuis le 14 février s'est alourdi à 22 décès, selon le dernier bulletin du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) publié lundi.

Ces décès sont survenus dans plusieurs régions, principalement à cause de noyades, d'éboulements et de naufrages en mer. En outre, trois personnes ont été blessées.

Près de 20.000 personnes sont sinistrées, soit plus de 5.200 ménages, en grande partie dans la région d'Analamanga (centre), ainsi qu'à Menabe (ouest) et à Vavovavy (sud-est).

Plus de 7.200 personnes ont été déplacées et sont actuellement hébergées dans 32 sites d'accueil.

En termes de dégâts matériels, 3.671 cases ont été inondées, sept autres ont subi des dommages et 15 ont été totalement détruites.

Selon les prévisions météorologiques, les pluies continueront d'être particulièrement fortes sur le sud-est et le centre-ouest de Madagascar, avec des cumuls attendus entre 50 et 100 mm au cours des prochaines 24 heures.

Xinhua



**Avis d'appel d'offres No. Congo
BU_25_RFGS_308244**

Dans le cadre de la subvention actuelle GC7 du Fonds Mondial, il est prévu l'organisation d'une campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticide au cours de l'année 2025. Pour la mise en œuvre de cette campagne, Catholic Relief Services (CRS) acquerra et déploiera 3,195,104 moustiquaires sur toute l'étendue du territoire national à travers Dix-neuf (19) entrepôts intermédiaires qui seront identifiés dans les différents départements. Toutefois, la quantité d'entrepôts à sécuriser peut évoluer en fonction du besoin.

Le service consiste à assurer la sécurité de jour comme de nuit de ces sites d'entreposage pour une durée estimée à deux (2) mois. Le début de service et la durée varieront pour chaque site et CRS tachera d'en informer le(s) Prestataires de Service. Les sites sont repartis dans les 12 départements tel que ci-après : Likouala (2 sites) - Sangha (1 site) - Cuvette (2 sites) - Cuvette Ouest (1 site) - Plateaux (2 sites) - Pool (4 sites) - Lekoumou (1 site) - Bouenza (2 sites) - Niari (1 site) - Kouilou (2 sites) - Pointe Noire (1 site).

Les Critères de sélection sont :

-Offre Administrative : (i) Avoir un dossier fiscal et social à jour (ii) Avoir le document de reconnaissance de la société par le ministère de l'intérieur

-Offre Technique : (i) Disposer d'une expérience significative avec des organisations humanitaires ou autres sociétés réputées de la place (ii) Disposer d'un parc auto conséquent (iii) Avoir une couverture géographique conséquente (iv) Avoir des procédures et protocole internes pertinents.

Les sociétés de gardiennage désireux de prendre part à ce marché peuvent demander le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse électronique grace.mouzabakani@crs.org copie ginette.ikongo@crs.org et bidcg@crs.org. Au cas où CRS n'aurait pas répondu après un délai de 24h, veuillez contacter le 05 699 78 39.

Date de Clôture : le 17 mars 2025 à 17h00.

Société SOREMI S.A
Quartier Vindoulou
Pointe-Noire

**Communiqué de presse
Avis de convocation**

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le Vendredi 07 Mars 2025 à Brazzaville.

Cette Assemblée se tiendra à 14h00 au siège du Cabinet ABB VISION 106, Avenue Nelson Mandela Centre-Ville.

L'ordre du jour est le suivant :

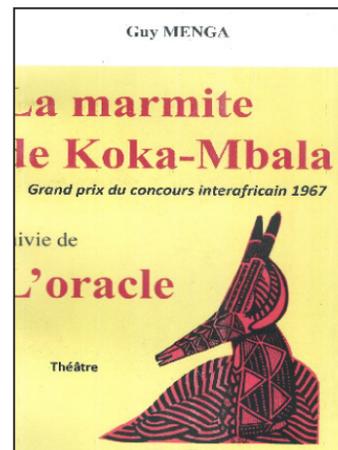
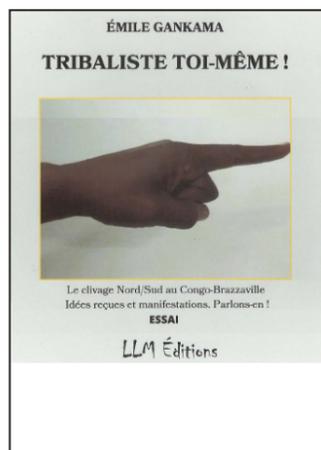
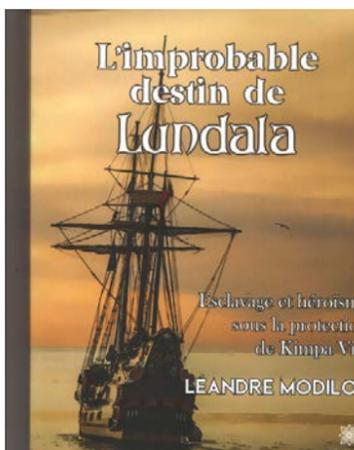
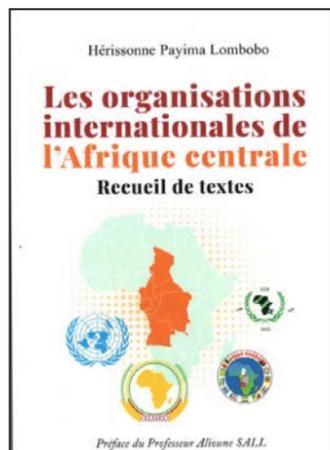
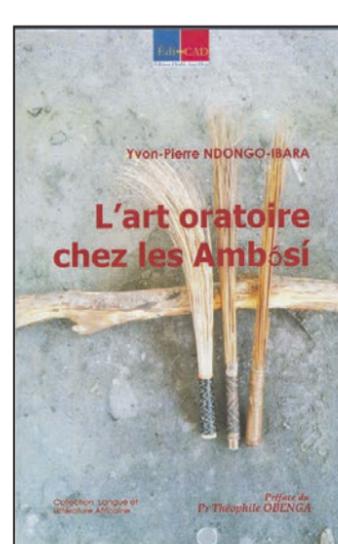
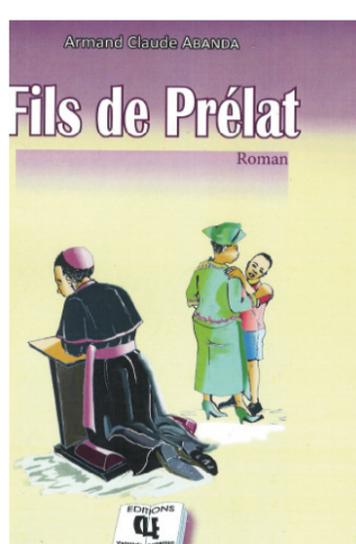
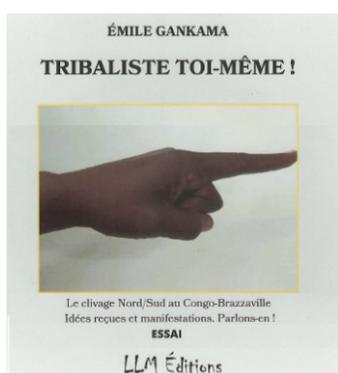
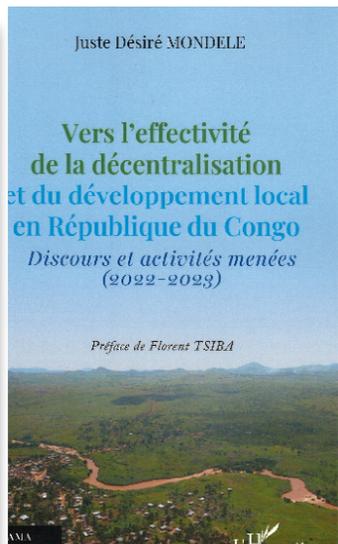
- 1- Vérification de présence
- 2- Rapport de gestion du conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice 2023
- 3- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2023 ainsi que sur les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE
- 4- Approbation desdits comptes et conventions
- 5- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2023.
- 6- Quitus aux Administrateurs
- 7- Pouvoirs pour formalités

Fait à Brazzaville le 14 Février 2025

Le Mandataire de justice
SOCIÉTÉ SOREMI
André Blaise BOLLE
MANDATAIRE
André Blaise BOLLE



EN VENTE



ACTION HUMANITAIRE

1200 poches de sang collectées pour les blessés de Goma, Bukavu et Uvira

Les conséquences de l'occupation des villes de Goma et de Bukavu par les rebelles de M23 appuyés par l'armée rwandaise n'ont fait qu'aggraver la situation humanitaire déjà précaire dans ces deux villes situées à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Pour parer au plus pressé afin de sauver les vies des nombreux blessés, le ministère de la Santé à travers le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a pu disposer d'une quantité importante de sang à la suite de la campagne organisée récemment à Kinshasa.

L'assaut des rebelles du M23 sur Goma et Bukavu a causé de nombreuses pertes en vies humaines et des blessés graves qui manquent de tout, surtout du sang. Présentement, le CNTS a annoncé la finalisation du colisage de 1200 poches de sang destinées à soutenir les victimes de ces récents affrontements de l'invasion rwandaise. Il est fait état de nombreux morts et blessés dans les villes de Goma, Bukavu et Uvira, occupées par l'armée rwandaise et ses supplétifs du M23.

Ces poches de sang seront acheminées avec l'appui de différents partenaires dans les structures de santé à Goma, Bukavu et Uvira. Pour ce faire, le ministre de la Santé, Roger Kamba, a pris toutes les dispositions via le programme du CNTS pour s'assurer que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour garantir la bonne conservation de ces poches de sang. À



L'équipe du CNTS préparant l'acheminement des poches de sang / DR

titre d'exemple, la réalisation des tests de quatrième génération sur le sang collecté pour détecter d'éventuelles maladies transmissibles par voie sanguine, telles que le VIH et la syphilis, garantissant ainsi la sécurité des receveurs. Notons que ces poches

de sang ont été récoltées dans le cadre de la campagne «Sang pour notre population, FARDC et Wazalendo», initiée par le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale. Lors de son lancement à l'esplanade du Palais du peuple,

la Première dame, Denise Nyakeru; la Première ministre, Judith Suminwa; et lui-même le ministre Samuel Roger Kamba ont donné l'exemple en faisant don de leur propre sang. Cette initiative a inspiré de nombreuses autorités et citoyens à participer à la

campagne qui est toujours en cours, visant à réunir au moins 5000 poches de sang. Il s'agit là pour le ministère de la Santé de poser des actes concrets de solidarité avec les Congolais victimes de la guerre d'agression rwandaise.

Blandine Lusimana

EST DE LA RDC

Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle à un cessez-le feu

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a condamné, le 21 février, le Rwanda pour son soutien au M23 qui continue son avancée dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), face à l'armée congolaise.

La résolution adoptée à l'unanimité « condamne fermement l'offensive et l'avancée en cours du M23 au Nord-Kivu et au Sud-Kivu avec le soutien des forces de défense rwandaises », dont 4 000 soldats appuient le M23, selon des experts de l'ONU.

Les Nations unies réclament également le retrait du M23 des territoires dont il a pris le contrôle, notamment Goma et Bukavu, et appelle les forces armées rwandaises à « cesser leur soutien au M23 et à immédiatement se retirer du territoire de la RDC, sans préconditions ».

Le Conseil de sécurité de

l'ONU s'était jusqu'à présent contenté de dénoncer les violations de l'intégrité territoriale de la RDC, sans nommer le Rwanda. Mais de plus en plus de ses membres dénonçaient publiquement Kigali, à l'exception des membres africains du Conseil qui ont finalement soutenu la résolution.

Le chef de la diplomatie américaine, Marco Rubio, a ainsi appelé à un « cessez-le-feu immédiat » lors d'un appel téléphonique avec le

président kényan, William Ruto.

Après s'être emparé fin janvier de la grande ville de Goma, le M23, qui a repris les armes en 2021 dans l'Est de la RDC, région en proie à des conflits depuis trois décennies, a pris dimanche Bukavu sans rencontrer de fortes résistances. Le groupe armé continue depuis sans entrave sa progression dans plusieurs directions.

« Quasiment plus aucun militaire congolais ne com-

bat » face au M23, a noté un observateur. « Les seuls qui combattent encore sont les Wazalendo », des miliciens locaux pro-gouvernementaux.

Des « affrontements quasi-quotidiens » ont opposé ces derniers jours M23 et Wazalendo à Masisi, localité à quelque 80 km au Nord-Ouest de Goma, indiquait Médecins sans frontières.

Le conflit a poussé en deux semaines quelque 42 000 personnes, en majori-

té des femmes et des enfants, à trouver refuge au Burundi voisins, a indiqué le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), soulignant un afflux « inédit depuis 25 ans ».

En outre, environ 15 000 personnes ont fui depuis janvier vers d'autres pays frontaliers, dont plus de 13 000 en Ouganda, selon l'agence onusienne. Le HCR s'attend à voir l'afflux vers le Burundi croître encore à mesure que le M23 se rapproche d'Uvira, ville à la pointe Nord-Ouest du lac Tanganyika et face à Bujumbura, capitale économique du Burundi.

Yvette Reine Boro

« cesser leur soutien au M23 et à immédiatement se retirer du territoire de la RDC, sans préconditions ».

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 26e journée, 1re division

Le Partizani est battu à domicile par le Byis Ballsh (2-3). Archange Bintsouka, titulaire, et ses co-équipiers enchaînent ainsi un deuxième revers consécutif et n'ont plus gagné en championnat depuis le 19 janvier (4 nuls et 2 défaites) et reculent à la 4e place, à huit longueurs du leader, Egnatia, également vaincu lors de cette 26e journée.

Allemagne, 23e journée, 1re division

En supériorité numérique dès la 28e minute, Augsburg s'impose 3-0 sur le terrain du Borussia Mönchengladbach. Chrislain Matsima, titulaire, a joué toute la rencontre.

Augsbourg monte à la 11e place avec 31 points.

Allemagne, 23e journée, 4e division, groupe Nord

Après deux mois de trêve, Oldenbourg reprend la compétition avec succès en l'emportant sur le terrain de Meppen (2-0). Aurèle Loubongo a été remplacé à la 90e minute.

Angleterre, 33e journée, 3e division

Northampton bat les Bristol Rovers (2-1). William Hondermarck est resté sur le banc.

Première convocation de la saison en équipe première pour Loick Ayina. Le défenseur de 21 ans n'est toutefois pas entré en jeu lors du revers d'Huddersfield face à Peterborough (0-1).

Croatie, 23e journée, 1re division

Réduit à dix à la 48e minute, Gorica s'impose à domicile face à Siberik. Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 68e minute, alors que le score était acquis. Gorica est 9e et avant-dernier avec 5 points d'avance sur son adversaire.

Espagne, 28e journée, 2e division

Samedi, le Sporting Gijón a été tenu en échec par Almeria (1-1). Yann Kembo et Pierre Mbemba sont restés sur le banc.

Espagne, 23e journée, 5e division, groupe 2

Les deux jeunes défenseurs franco-congolais ont participé au succès de la réserve de Gijón à Lealtad (1-0). Ils étaient tous deux titulaires, alors que Fred Loki n'a pas joué.

Israël, 24e journée, 1re division

Très belle opération de Maccabi Bnei Raina Enor qui s'impose 1-0 sur le terrain du Maccabi Tel Aviv (1-0). Remplaçant, Chance Leroy Mondzega est



: Premier but en Suisse pour Christopher Ibayi/DR dium.

entré à la 70e minute.

Italie, 26e journée, 1re division

Le Milan AC s'incline chez le Torino (1-2), sans Warren Bondo, resté sur le banc.

Parne remporte un succès précieux face à Bologne (2-0), sans Gabriel Charpentier, convalescent.

Kosovo, 21e journée, 1re division

Drita prend les trois points face à Suhareka (2-0), avec Raddy Ovouka titularisé dans l'axe gauche de la défense et remplacé sur blessure à la 76e minute.

Luxembourg, 18e journée, 1re division

Troisième revers de rang, depuis la reprise, pour le Racing Union, battu à domicile face à l'UNA Strassen (0-1). Yann Mabella était titulaire.

Malte, 7e journée du tournoi de clôture, 1re division

Christoffer Mafoumbi, titulaire, et Floriana l'emportent 2-0 chez les Sliema Wanderers. Floriana est deuxième à égalité de points avec les Hamrun Spartans.

Pays-Bas, 20e journée, 1re division

Le NEC Nimègue s'incline à Twente (0-2) avec Brayann Pereira titulaire. Le NEC n'a pris que deux points lors des quatre dernières journées.

Pays-Bas, 27e journée, 2e division

Den Bosch prend un point à Roda (0-0). Remplaçant, Kévin Monziano a été remplacé à la 70e minute. Den Bosch est 7e à six points du po-

Portugal, 23e journée, 1re division

Gil Vicente chute à Casa Pia (0-1), sans Jordi Mboula, resté sur le banc.

Portugal, 23e journée, 2e division

Bryan Passi n'était pas retenu dans le groupe de Mafra, corrigé à domicile avec 8 points de retard sur le premier non-relégable.

Slovaquie, 21e journée, 1re division

Le DAC rapporte un point de Zilina (1-1), avec Yhoan Andzouana titulaire sur le côté gauche de la défense de Dunajska, 4e à 11 points du podium.

Suisse, 25e journée, 1re division

Lausanne concède nul 2-2 face aux Grasshoppers. Morgan Poaty a joué toute la rencontre, tandis que Kévin Mouanga est resté sur le banc.

Le Servette bat Winterthur 3-1. Titulaire, Bradley Mazikou est décisif sur le deuxième but de son équipe, en combinant avec Varela (89e min).

Le Servette est 4e avec 42 points, devant Lausanne, 5e avec 37 points.

Suisse, 23e journée, 2e division

Premier but sous le maillot de Thoune pour Christopher Ibayi, qui ouvre le score sur penalty à la 38e minute. L'avant-centre congolais a trouvé la barre transversale à deux reprises (20e et 30e min) avant de pousser un défenseur à la faute et de se faire justice lui-même. Il a été remplacé à la 84e minute.

Thoune l'emporte finalement 3-2 à Wil et reste devant Aarau.

Allemagne, 23e journée, 1re division

Dans le duel du haut de tableau, le Bayern Munich, premier, écrase le troisième, l'Eintracht Francfort (4-0), sans Niels Nkounkou, resté sur le banc.

Belgique, 27e journée, 1re division

Statu quo entre Courtrai et le Cercle de Bruges (1-1). Mark Mampassi était titulaire, contrairement à Senna Miangué, qui a disparu du groupe depuis quatre matches.

Belgique, 23e journée, 2e division

Le RFC Liège bat Lierse (2-1), sans Yannick Loemba ni Exaucé Mafoumbi, absents de la feuille de match.

Israël, 24e journée, 1re division

Dimanche soir, l'Ihoud Bnei Sakhnin s'est incliné à domicile face à l'Hapoel Hadera (0-1). Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 60e minute, six minutes avant l'unique but du match.

Après ce revers face à la lanterne rouge, l'Ihoud est 11e avec 23 points, à douze longueurs d'une qualification pour les play-offs.

Italie, 26e journée, 1re division

Courte défaite à domicile de Cagliari face à la Juventus (0-1). Titulaire, Antoine Makoumbou a cédé sa place à la 86e minute. Les Sardes sont 15es avec seulement quatre longueurs d'avance sur la zone de relégation.

Turquie, 21e journée, 1re division

Hatayspor rentre les poches vides de Bodrum (0-1), avec Chandrel Massanga titulaire.

Mené 0-2 par l'Adana Demirspor, Alaryaspor s'impose finalement sur son terrain 3-2.

Gaius Makouta était titulaire et a été remplacé à la pause, à 0-2.

Breyton Fougeu est encore blessé.**Turquie, 26e journée, 2e division**

Mené au score contre le cours du jeu, Çorum arrache le point du nul face à Adana grâce à Durel Avounou (1-1).

Sorti du banc à la 63e minute, le gaucher est à l'affût pour reprendre une remise de la tête de Verheydt, et tromper Aslan d'une volée du gauche.

Un point précieux pour le club de l'international congolais, qui reste ainsi qualifié provisoirement pour les play-offs. Et une bouffée d'oxygène pour Avounou, éloigné des terrains pendant trois mois par une blessure au genou.

Francis Nzaba, titulaire, et l'Enseler Erokspor prennent un point à Pendikspor (2-2).

Un point à l'extérieur également pour Sakaryaspor, sur le terrain d'Umarnyespor (0-0). Simon Nsana est entré à la pause, tandis que Dylan Saint-Louis est toujours à l'infirmerie.

Avec 35 points chacun, l'Enseler et Sakaryaspor sont 13e et 14e.

Ukraine, 18e journée, 1re division

Le Polissya reprend la compétition par un succès à Inhulets'(1-0), sans ses Congolais, Jerry Yoka, Borel Tomandzoto et Beni Makouana. Notons que ce dernier, après avoir annoncé son départ il y a quelques semaines, est finalement resté au sein du club de Zhytomyr, actuel 5e du championnat ukrainien.

Ligue 1, 23e journée

Le Havre coule face à Toulouse (1-4).

Les Normands ont joué à dix après l'expulsion de Junior Mwanga, pour une semelle sur la cheville de Magri (59e min). Le score était alors de 2-1 pour les Toulousains.

Auxerre bat Marseille 3-0. Remplaçant, Han Noah Massengo est entré à la 88e minute. De retour de blessure, Daryl Bakola n'était pas dans le groupe phocéen.

Angers rapporte un point de Saint-Etienne (3-3). Melvin Zinga était sur le banc.

Partage des points entre Strasbourg et Brest (0-0). Dilane Bakwa a joué toute la rencontre et a été averti à la 28e minute.

Rappelons que Bradley Locko est convalescent (tendon d'Achille)

Yaël Mouanga et Rabby Nzingoula étaient tous deux titulaires lors du revers de Montpellier à Nice (0-2).

Ça sent le sapin pour Le Havre et Montpellier, 17e et 18e avec 17 et 15 points.

Onzième et douzième avec respectivement 28 et 27 points, Auxerre et Angers doivent engranger des points pour valider leur maintien.

Avec 33 et 44 points, Brest et Strasbourg, 9e et 7e, regardent désormais vers les places européennes.

Ligue 2, 24e journée

Ajaccio commet le hold-up parfait à Metz en l'emportant 1-0 à la 90e+1 minute. Remplaçant, Jesah Ayessa Ondzé est entré à la pause. Les Corses, 11es avec 30 points, prennent cinq longueurs d'avance sur la zone rouge.

Camille Delourme

NECROLOGIQUE

Alphonse Ossaketo, les enfants des familles Mbouma, Ibara, Ossaketo, Oniangue et la famille Issemba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents d'Owando, amis et connaissances le décès de leur sœur, mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère, Marie Joséphine Ibéaho, survenu le dimanche 16 février 2025 à Brazzaville à l'âge de 87 ans.

La veillée mortuaire se tient au N°27 de la rue Ankou à Talangai, juste à côté de la pharmacie Père-Jacques (Arrêt Libanga ya talo).

Les obsèques auront lieu à une date ultérieure au cimetière familial d'Issemba.

Il est conseillé aux membres de la famille et proches d'Owando et ses environs de ne pas se déplacer vers Brazzaville et de vivre le recueillement sur place.



IN MEMORIAM

26 février 2019- 26 février 2025, cela fait six ans que disparaissait notre tendre maman, tante et grand-mère Antoinette Somboko. En ce jour de triste anniversaire de ta disparition, nous, tes enfants (Prestig' Edith Victoire, Nazaire, Petronie et Jaelle) et petits-enfants, gardons de toi l'amour du prochain, la générosité, les sages conseils et l'affection que tu nous avais toujours partagé.

Ainsi, nous invitons tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pensée pieuse. Que ton âme repose en paix!

Tes enfants et petits-enfants.



VULGARISATION DU SPORT EN MILIEU SCOLAIRE

Le tournoi «Grain de la paix» met aux prises plusieurs écoles du Congo

L'association ChristOll en partenariat avec la Fondation Congo Assistance et la plateforme italienne Federformazione ont officiellement lancé, le 22 février à Brazzaville, le projet «Grain de la paix». Cette initiative qui cible les élèves vise à organiser des compétitions sportives, ateliers sur l'alimentation et le concours de lecture dans des écoles publiques et privées du pays.

La première édition du tournoi «Grain de la paix» est ainsi lancée. Jusqu'au mois d'août, les écoles de sept départements pilotes (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo, Owando, Nkayi et Ewo) vont se défier afin de dénicher les meilleurs élèves au football, au handball, en lecture et autres épreuves retenues pour la circonstance.

Ce tournoi de football et handball, livre, santé et citoyenneté se déroulera sur le thème « Ensemble, construisons la paix dans nos écoles ». Le projet «Grain de la paix» intègre des dimensions innovantes pour favoriser un environnement scolaire stimulant et équitable. Il s'inscrit dans les priorités nationales définies par la stratégie sectorielle de l'éducation nationale.

Cette initiative vise ainsi à promouvoir la paix, l'inclusion sociale et l'éducation citoyenne à travers la lecture, le sport et la santé. Elle concerne les enfants, et particulièrement les élèves. L'initiative fusionne au même moment la vulgarisation de



Les porteurs du projet lors de la conférence de presse/Adiac

l'éducation, la pratique du sport, la santé mentale et alimentaire puis le droit de l'enfant tout en prônant la mixité et l'égalité de sexes. « A l'heure du visuel, les enfants font moins d'activités sportives et beaucoup d'entre eux souffrent de

plusieurs maladies dont l'obésité puisqu'ils pratiquent de moins en moins le sport. Nous devons alors nous déployer dans les écoles pour sensibiliser et aider les enfants à pratiquer le sport. Ce projet cible essentiellement les

enfants de 10 ans et plus. Ils bénéficieront également d'une alimentation saine et équilibrée », expliquent les initiateurs.

La mise en place de ce projet est le fruit d'une observation selon laquelle la pratique du sport n'est pas abondante

dans les écoles. «Grain de la paix» répond également au manque de diversité des activités sportives.

Durant l'exécution de ce projet, notamment entre février et août, plus de 5 000 jeunes seront concernés et ce sont les élèves des classes de CM1 et CM2 pour l'école primaire ; la 6e et la 4e représenteront les collèges et au lycée, ce seront la seconde et la première. Dans chaque école, ces classes formeront des clubs mixtes de lecture ainsi que des équipes de football et de handball.

Au niveau national, les premiers auront une enveloppe de 300 000F CFA tandis que les deuxième et troisième recevront respectivement 150 000F CFA et 75 000 F CFA. Ces enveloppes seront accompagnées d'autres lots. Les meilleurs joueurs et meilleurs encadreurs pourront bénéficier d'une bourse de formation. Les phases éliminatoires de ce tournoi se dérouleront dans les différents départements et la finale sera disputée le 15 août à Brazzaville.

Rude Ngoma

TOURNOI DE L'UNIFFAC

Le Cameroun et la RCA qualifiés pour la CAN U-17

Les Lionceaux indomptables du Cameroun et les Fauves du Bas Oubangui de la République centrafricaine (RCA) se sont qualifiés pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 17 ans, au terme du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qui s'est disputé à Douala, au Cameroun

ents ont toujours tort. Le Cameroun et la RCA sont donc les deux représentants de l'Uniffac à la phase finale de la CAN qui se jouera du 30 mars au 19 avril au Maroc.

Le Cameroun a dominé de la tête aux épaules le tournoi de qualification qu'il a eu le privilège d'accueillir. Meilleure attaque de la compétition, meilleure défense, les planètes s'étaient alignées pour qu'il termine en tête avec neuf points sur les neuf possibles. Les Lionceaux ont laminé la RCA 9-0 puis écrasé le Gabon 7-1 avant de corriger la République démocratique du Congo (RDC) 6-0. La RCA a validé le dernier billet en battant la RDC 3-2 avant d'enchaîner face au Gabon (1-0). La RDC termine à la troisième grâce à son succès 3-1 sur le Gabon mais insuffisant pour s'ouvrir les portes de qualification. Notons que la CAN de la catégorie est qualificative à la phase finale de la Coupe du monde. L'Afrique a désormais dix places. Ce qui revient à dire que les huit prochains quart-finalistes seront directement qualifiés pour le mondial. Les équipes classées troisièmes des quatre poules disputeront les barrages pour sélectionner les deux autres qualifiés.

James Golden Eloué



La sélection du Cameroun des moins de 17 ans qualifiée pour la CAN/DR

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un partenariat envisagé entre des écoles congolaises et italiennes

La collaboration entre les Ecoles nationales d'administration du Congo et de l'Italie a été au cœur de l'échange entre la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, et l'ambassadeur d'Italie, Enrico Nunziata, le 24 février à Brazzaville.

En matière de formation sur la gestion de la dette, la promotion des investissements étrangers, la collecte et la gestion des ressources intérieures et bien d'autres domaines, il y a un projet de collaboration entre l'Ecole d'administration d'Italie et l'Ecole nationale d'administration et de magistrature, a fait savoir l'ambassadeur italien, Enrico Nunziata. « Nous avons fait une analyse des besoins en formation ici au Congo en mettant un accent particulier sur la jeunesse », a précisé le diplomate italien.

Par ailleurs, les deux personnalités ont évoqué la collaboration avec les entreprises italiennes installées au Congo pour l'inclusion des programmes de stages, de formation en alternance entre les études et l'université, en faveur des étudiants congolais.

Le partenariat entre le Congo et l'Italie dans le domaine de l'enseignement supérieur intègre le « Plan Mattei » en matière d'éducation lancé en janvier 2024 lors du sommet Italie-Afrique. L'éducation, la formation professionnelle des jeunes, l'eau, l'électricité, l'agriculture et la construction des infrastructures font partie de ce plan.

Rominique Makaya



La ministre de l'Enseignement supérieur et l'ambassadeur d'Italie/Adiac

KOKUTAN'ART 2025

Des formations au profit des photographes locaux

Dans le cadre de la 5e édition des Rencontres internationales de la photographie d'auteur de Brazzaville « Kokutan'art » qui se déroulera en mai, des appels à candidatures ont été lancés jusqu'au 10 avril à l'endroit des photographes désireux de bénéficier de l'atelier et de la formation qu'organisera ce festival.

L'organisation des deux programmes de formation intègre les innovations que compte instaurer le festival Kokutan'art cette année. « Contrairement aux éditions passées où il y avait souvent un atelier photo, cette année nous avons deux ateliers afin d'initier les jeunes débutants à la maîtrise de la capture photo et à la rédaction des projets artistiques jusqu'à la diffusion. Et nous sommes en train de voir aussi s'il faut continuer avec les concours, comme l'édition passée, mais déjà nous avons ces deux ateliers. Autre particularité, c'est que nous avons une dame comme commissaire d'expo au lieu de moi-même. Et c'est elle qui gèrera la sélection », a déclaré Lebon Zed, directeur du festival Kokutan'art.

Le premier appel à candidatures concerne la formation en photographie. Ce programme est gratuit et s'adresse aux photographes émergents ayant une maîtrise des notions de base de la photographie. « C'est le moment de postuler à cet appel à candidatures de la 5e édition du festival Kokutan'art qui sera animé par Adrien Tache

(France). Inscrivez-vous en envoyant un CV, une lettre de motivation, cinq photos de votre travail à l'adresse mail : mbonguiartphoto@gmail.com », a indiqué le comité d'organisation du festival.

Le deuxième appel à candidatures concerne l'atelier de formation en écriture et diffusion d'un projet. À cet effet, dans le cadre de sa 5e édition, le festival Kokutan'art invite les photographes passionnés et créatifs à postuler pour cet atelier qui sera animé par le photographe professionnel camerounais Yvon Ngassam. Cette initiative est conçue pour approfondir la pratique artistique des participants.

Pour être éligible, chaque photographe postulant doit répondre à plusieurs critères, entre autres, avoir une bonne connaissance technique d'un médium d'expression artistique, avoir une idée précise du thème qu'il souhaite développer durant l'atelier, disposer du matériel de création lié à son médium. Comme pièces à fournir pour le dossier de candidature à cet atelier, on note une biographie, un CV, un texte de 150 mots maximum présentant

l'idée que le participant souhaite développer lors de l'atelier, un portfolio de 10 images avec un thème libre. À envoyer uniquement par mail : mbonguiartphoto@gmail.com. « Le but de ces ateliers est d'accompagner la jeune génération afin d'outiller les jeunes qui prendront la relève. Aujourd'hui, la photographie d'auteur n'est pas assez connue au Congo. Lorsqu'on parle de la photo, les gens font tout de suite allusion à la photo événementielle. Voilà pourquoi, nous au niveau du festival, on travaille à encadrer la nouvelle génération des photographes d'auteur. Si vous remplissez ces critères et souhaitez faire progresser votre pratique tout en explorant de nouvelles pistes créatives, nous vous encourageons vivement à soumettre votre candidature », a souligné Lebon Zed. Notons que tous ces deux ateliers se dérouleront avant l'ouverture du festival durant une dizaine de jours au maximum. La date limite de candidature à la formation et l'atelier en photographie organisés par Kokutan'art est fixée au 10 avril.

Merveille Jessica Atipo